



Circulaire de rentrée 2024 2025

Je lis, tu contes, il raconte, elle imagine, nous écrivons, vous écoutez ...

Quelles histoires !



Le travail sur la littérature et l'écriture restera la thématique commune aux différentes classes de l'école durant l'année scolaire 2024-2025.

Les classes maternelles, CM1 et CM2 travailleront l'univers du conte et vivront des projets inter-cycles.

Les classes du CP au CE2 découvriront la diversité et la richesse des fables.

Chaque élève se rendra "auteur" et construira un imaginaire singulier qu'il partagera à l'oral et/ou à l'écrit.

La morale des contes et des fables sera développée progressivement permettant ainsi de travailler, en transversalité, l'éducation morale et civique.

Ensemble, nous mènerons cette dynamique de projets, porteurs de sens, afin de faire grandir vos enfants tant intellectuellement qu'humainement.

En vous remerciant de la confiance que vous nous manifestez par l'inscription de vos enfants, je redis la conviction que c'est en partenariat avec vous que nous pourrons mener à bien notre mission auprès d'eux.

A tous, très bel été et excellentes vacances.

S. BRUNELLE
Cheffe d'Etablissement.

Rappel des horaires habituels : 8h45-12h/ 13h30-16h30

Les services de garderies : Le matin : 7h15 à 8h25

Le soir : 16h30 à 18h30

1. Organisation de la rentrée scolaire 2024 :

- Dès aujourd'hui : Pour les élèves de CP au CM2, n'oubliez pas la commande des manuels scolaires de votre enfant sur le site www.arbs.com
- Vendredi 30 août de 15h30 à 16h 15 : Accueil des familles des élèves de TPS et PS pour déposer les fournitures.

Rentrée des classes, lundi 2 septembre

Attention, pas de garderie, le matin, le jour de la rentrée, lundi 2 septembre.

- Lundi 2 septembre :
 - A 8h45 pour les classes de CE2CM1, CM1, CM1CM2 et CM2
 - A 9h pour les classes de CP, CE1, CE2
 - A 9h30 pour les classes de PS, PSMS, MS et GS.
- Le lendemain, mardi 3 septembre :
 - A 9h pour les élèves de TPS (enfants nés en 2022)

2. L'équipe éducative et enseignante :

- Cheffe d'Etablissement : Sandrine BRUNELLE
- Secrétariat : Kevin ROUSSEAU

a) Structure des classes et professeurs :

TPS-PS : Séverine BERTHE

PS-MS : Marie-Claire MEURISSE

MS : Claire MARCOTTE

GS : Aurélie MOLLET

CP : Françoise BENDLEWSKI

CE1 : Isabelle GRAUX

CE2 : Sandrine BRUNELLE (jeudi et vendredi) et Emilie POTIER (lundi et mardi)

CE2-CM1 : Simon PRIEM

CM1 : Mathieu NOULEZ

CM1CM2 : Cyrielle LECHEVIN

CM2 : Malorie OUTIRITE

Enseignante spécialisée : Rose DELANNOY

b) Les assistantes maternelles :

Alessandra GIARDINELLI

Caroline HALLAERT

Sylvie NAWROCKI

Caroline ROMEO

c) Etudes surveillées :

Caroline HALLAERT

Kévin ROUSSEAU

d) Restauration et entretien :

Juliette DELAHOUTRE
Marie –Christine DELEAU

3. Calendrier des réunions de parents (1er période) :

Horaire : 17 heures	
Lundi 9 septembre : PSMS	Lundi 16 septembre : CE2CM1, CM1, CM1CM2 et CM2
Mardi 10 septembre : CE1 et CE2	Mardi 17 septembre : TPSPS et MS
Jeudi 12 septembre : CP	Jeudi 19 septembre : GS

4. Calendrier des temps forts :

Période 1 :

- Du 9 septembre au 17 octobre : campagne électorale des délégués élèves du CE1 au CM2 et élections.
- Premier conseil d'élèves.
- Mardi 24 septembre : Célébration de début d'année et bénédiction des doudous et des cartables.
- Vendredi 27 septembre : AG de l'APEL à 18h.
- Vendredi 11 octobre : spectacle interactif pour les élèves des classes maternelles.

Période 2 :

- Jeudi 5 décembre : Venue de Saint Nicolas à l'école.
- Vendredi 6 décembre : Les élèves n'ont pas classe, journée des communautés éducatives de l'enseignement catholique.
- Samedi 7 décembre : Portes ouvertes de l'institution.
- Du 9 au 17 décembre : Entretiens parents professeurs et remise des dossiers de compétences du premier trimestre.
- Vendredi 20 décembre : Célébration de Noël.

Période 3 :

- Photos scolaires.
- Mercredi 5 février : Les élèves ont classe.
- Vendredi 7 février : Les élèves n'ont pas classe : journée pédagogique école, collège et lycée.

Période 4 :

- Samedi 1er mars : Portes ouvertes de l'institution
- Mardi 5 avril : Célébration des cendres.
- Samedi 29 mars : Carnaval de l'école.
- Lundi 31 mars : Remise des dossiers de compétences du deuxième trimestre pour les élèves du CP au CM2.

Période 5 :

- Mercredi 30 avril et mercredi 7 mai : Les élèves ont classe.
- Vendredi 2 mai et vendredi 9 mai : Les élèves n'ont pas classe.
- Vendredi 23 mai : Les élèves des classes maternelles fêtent les mamans.
- Du 16 au 21 juin : Entretiens parents professeurs et remise des dossiers de compétences du troisième trimestre.
- Samedi 28 juin : Fête de l'école.

Merci de garder précieusement ces calendriers. Des rappels seront faits directement sur Ecole Directe, dans les agendas ou carnets de liaison des élèves.

5. La pastorale à l'école :

En lien avec la paroisse d'Orchies et précisé dans notre projet pastoral, la Pastorale est ouverte à tous. Elle est vécue, selon les niveaux de classe, suivant ces modalités :

Pour tous les élèves : Des temps forts de l'année liturgique, lors des célébrations, à l'église ou non, accompagnés par le Père Lionel ou le Père Emmanuel, tous ensemble, plusieurs fois dans l'année.

Chaque semaine, dans les classes :

Maternelle et CP : Eveil à la vie et à la foi, pour tous.

CE1 : Culture chrétienne.

CE2 au CM2 : Catéchèse.

En outre, hors temps scolaire, nous accompagnons les enfants vers les sacrements :

Baptême à partir du CE1, premières communions au CM2 et sacrement de réconciliation.



6. Calendrier des vacances scolaires 2024 2025 :

<i>Vacances d'automne : du samedi 19 octobre 2024 au dimanche 3 novembre 2024.</i>
<i>Vacances de Noël : Du samedi 21 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025.</i>
<i>Vacances d'hiver : Du samedi 8 février 2025 au dimanche 23 février 2025.</i>
<i>Vacances de printemps : Du samedi 5 avril au dimanche 20 avril 2025.</i>
<i>Vacances d'été : samedi 5 juillet 2025.</i>

7. Quelques consignes à respecter tout au long de l'année :

- Veillez à marquer le nom de l'enfant sur les vestes, manteaux, gilets, bonnets.
- Chaque enfant apportera un paquet de mouchoirs en papier dans son cartable en permanence.
- Les objets de valeurs (bijoux...) sont déconseillés ; les jouets interdits.
- Les tétines sont interdites en classes maternelles ; c'est l'occasion de grandir !
- Pas de jeans ou pantalons troués.
- Merci de signer rapidement les circulaires, bulletins et autres documents : c'est le moyen de savoir si votre enfant fait le lien entre l'école et la maison.
- Veuillez présenter toute personne qui vient rechercher votre enfant (dès le début de l'année).